

Projet éolien de Ferrières-Aunis



Excellence environnementale & Energie locale



Edito

Afin de faire face au défi du changement climatique, la France souhaite poursuivre le développement de l'éolien terrestre avec pour objectif de porter sa puissance à 24,1 GW en 2023 dans sa Programmation Pluriannuelle de l'Energie de 2019 - 2023.

Plus spécifiquement en Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'atteindre 3000 MW d'installations éoliennes terrestres d'ici 2023. Au 31 décembre 2021 seuls 1 312 MW étaient installés. Développeurs en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous avons imaginé le projet éolien de Ferrières-Aunis afin de participer à l'atteinte de ces objectifs !

Initié en 2021, ce projet a évolué au fil de l'analyse des spécificités locales.

Tout d'abord envisagé à 12 éoliennes, il se compose aujourd'hui de 5 éoliennes. Les études nous ont permis de définir un projet cohérent avec son environnement récepteur.

La conception de ce projet est en voie d'être finalisée. Ce projet sera déposé en Préfecture cette année pour être analysé par les services instructeurs spécialisés en vue d'une autorisation préfectorale qui pourrait être délivrée d'ici 2 ans.

Au préalable, une enquête publique permettra à chacun de s'exprimer ou poser des questions. Si le projet devait voir le jour, ce ne serait pas avant 2025-2026 mais, nous ne manquerons pas de vous tenir informé tout au long de l'instruction de ce dossier.



La société

Créée en 2001, la société Volkswind France, basée à Limoges, développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens. Elle emploie actuellement près de 80 personnes.



Les parcs développés par notre société alimentent l'équivalent des besoins énergétiques de la population d'une ville comme Nantes. Nous sommes par ailleurs le n°1 Français des appels d'offres concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France.



L'énergie éolienne

L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car une fois le parc éolien démantelé, l'intégralité de la surface redeviendra cultivable. Par ailleurs, l'arrêté ministériel du 10 décembre 2021 vient renforcer les conditions de démantèlement et de recyclage des éoliennes en fin d'exploitation.

Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 60,8€/MWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales nucléaires EPR).

L'énergie éolienne a couvert 8,2% de la consommation électrique nationale en 2021. (source : RTE)



Exposition

INVITATION à la salle des fêtes de Ferrières ouvert aux citoyens, à la découverte du projet éolien :

le 28 Juillet de 17h à 20h
et le 2 Août de 17h à 20h

Venez vous informer et échanger !

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél / mail :

Vos remarques / questions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

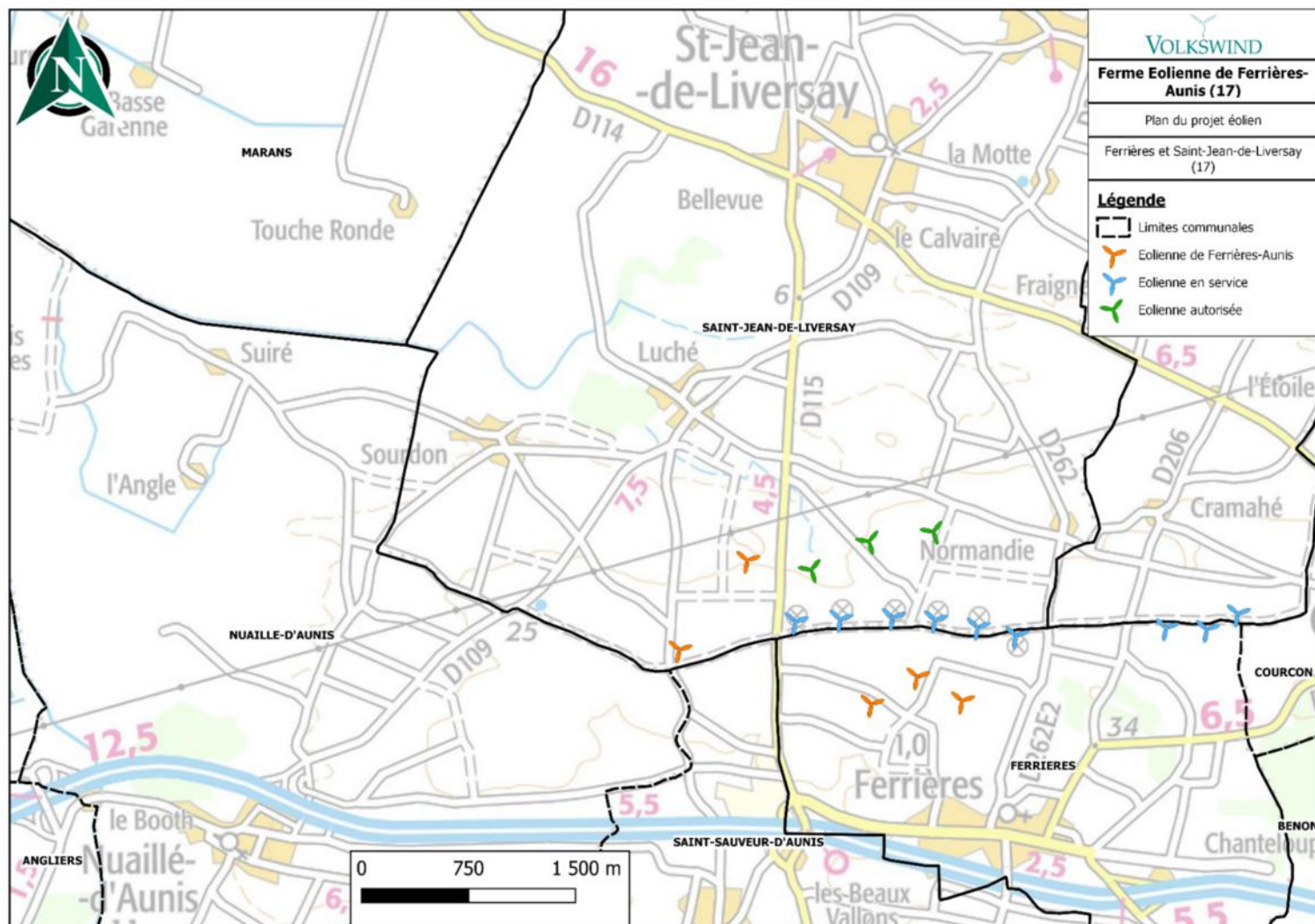


Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email
Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
thomas.auzemery@volkswind.com

Présentation du projet

La zone d'étude

La zone d'études se situe sur les communes de Ferrières et Saint-Jean-de-Liversay, au Nord-Ouest et au Sud du Parc éolien des Moindreux. Située sur une plaine agricole, elle possède un bon gisement éolien (vitesse de vent moyenne de plus de 6 m/s à 100m de hauteur).



Les différentes études menées permettront de développer une optimisation du parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.

Les étapes du projet



Les études



Environnementale



Le bureau d'études Encis Environnement a été missionné en 2021 pour la réalisation de l'expertise environnementale sur la zone de projet.

Ce dossier vise à étudier l'ensemble de la Faune et la Flore constitutive du site durant une période minimale d'un an, permettant de couvrir l'ensemble des cycles naturels des différentes espèces.

Une fois cet état initial réalisé, il constitue un socle de connaissances écologiques primordiales afin d'étudier et de proposer un projet éolien en équilibre avec l'environnement au sein duquel il s'intègrera.

Durant l'exploitation du parc éolien, et sous le contrôle d'un inspecteur des installations classées ICPE, des suivis seront réalisés afin de s'assurer que le parc fonctionne dans le respect de la biodiversité locale.



Paysagère



agence couasnon
paysage urbanisme
Pour des projets de territoire durables & innovants

Le cabinet d'études Couasnon travaille depuis Octobre 2021 à la réalisation du volet paysager de l'étude. Ce volet se compose de trois parties :

Pour commencer, l'état initial vise à comprendre comment s'organise le paysage actuel, quels en sont les enjeux paysagers afin de déterminer, notamment, sa capacité à accueillir un projet éolien.

En amont, un cadrage, cohérent avec l'environnement et raisonné, permet de définir le rayon de l'aire à étudier autour du projet.

S'en suit l'évaluation de la meilleure implantation des éoliennes. Différents scénarios sont comparés afin d'étudier l'implantation la plus adaptée au territoire.

Enfin, à partir d'une série de points de vue, représentatifs des enjeux paysagers mis en évidence dans l'état initial, des photomontages réalistes seront étudiés afin d'analyser le rendu du projet sur le paysage. Une série de mesures est ensuite préconisée dans le but de participer à l'intégration du parc éolien.



Acoustique



Le cabinet EREA ingenierie est en charge du volet acoustique du projet. Pour cela, un expert est intervenu sur site pour réaliser des mesures sans les éoliennes, afin de déterminer le volume sonore ambiant de base.

Ensuite il modélisera la diffusion acoustique depuis chaque éolienne afin de s'assurer que le niveau perçu au niveau des habitations respecte la réglementation française, qui est à ce propos, la plus stricte en Europe. (+5 dB le jour ; + 3 dB la nuit).

Après construction des éoliennes, l'acousticien viendra faire de nouvelles mesures afin de vérifier que le parc éolien respecte la réglementation, auquel cas des mesures de bridages seront proposées. Ce suivi sera également transmis à l'inspecteur des installations classées ICPE pour contrôle.

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé

35dB
Éolienne à 500m

40dB
Réfrigérateur

source : UFC Que Choisir

Le son produit par les éoliennes mis hors de cause

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont "très en deçà de celles de la vie courante". En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Les infrasons sans risques

"Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons)"

ANSES, 14 février 2017



Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?

Dossier administratif
~50 pages

Étude de dangers
~200 pages
Résumé non-technique
~30 pages



Note de présentation non-technique
~50 pages

Contenu réglementaire
~15 pages

Lettre de demande d'Autorisation Environnementale
~70 pages

Sommaire inversé et lexique
~10 pages

Étude d'Impact sur l'environnement
~360 pages

Volet écologique
~240 pages

Volet paysager
~200 pages

Volet acoustique
~100 pages

Dossier Architecte
~30 pages

Résumé non-technique
~30 pages



L'énergie éolienne

CO₂ Bilan carbone

Le vent est une ressource naturelle et inépuisable. La production d'énergie d'origine éolienne contribue à la réduction des émissions de **gaz à effet de serre** car elle ne génère ni déchets ni pollutions.

Selon l'ADEME, **il faut moins d'un an d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂** engendrées sur l'ensemble du cycle de vie de l'installation. Les années d'exploitation suivantes conduisent à un **bilan carbone positif** permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.



✓ Engagements politiques

En **France**, l'objectif est d'installer 24 100 MW d'éolienne terrestre d'ici **2023**. Au 31 décembre 2021, seuls 18 783 MW ont été installés :

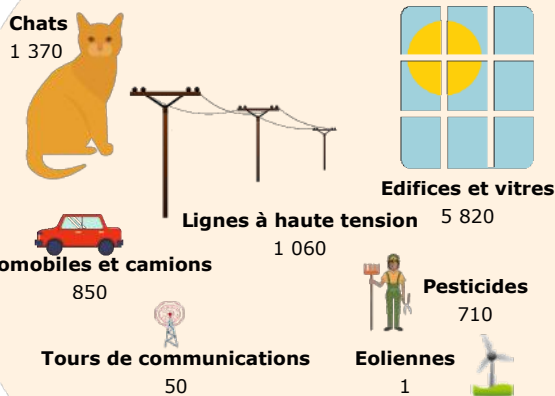


En **région Nouvelle-Aquitaine**, d'ici **2030** l'objectif défini par le SRADDET est d'atteindre 4 500 MW. Au 31 décembre 2021, seuls 1 312 MW ont été installés :



L'avifaune

Causes d'accidents mortels chez les oiseaux (pour 10 000 décès)



source : Renouvelable.be

D'après une étude nationale de la LPO, la mortalité due aux éoliennes se situe entre 0,3 et 18,3 oiseaux tués par éolienne/ an

Éolien et immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objective d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage ...).

Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité

de la commune (présence de services, terrains attractifs ...).

Par exemple, sur la commune de Saint-Fraigne (16), toutes les maisons du village de Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes.

Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !

👍 Acceptabilité

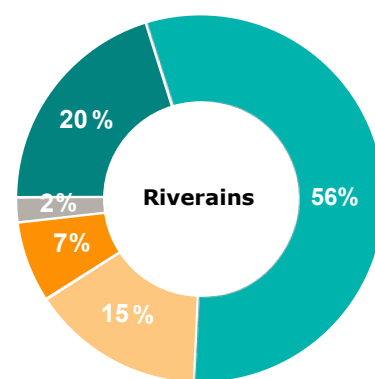
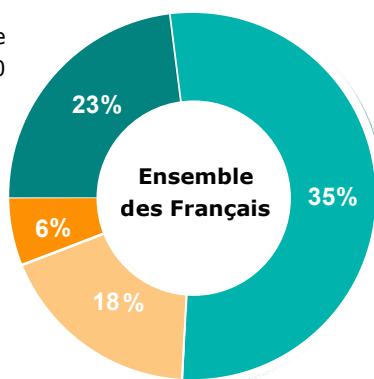
Les ³/₄ des riverains et du grand public ont une image positive de l'éolien comme montre l'étude menée en novembre 2020 sur le thème " **Quelle image avez-vous des éoliennes ?** ".



18-34 ans : 91%
35-49 ans : 81%



- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur

<https://parc-eolien-ferrieres-aunis.fr/>

Vos contacts privilégiés

Thomas AUZEMERY
Chargé de développement
05.55.48.38.97

Guillaume CABEL
Chef de Projets
05.55.48.38.97

VOLKSWIND
Production d'électricité éolienne

Volkswind France
Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.48.38.97